

# 2013-UNAT-349, Servas

## Décisions du TANU ou du TCNU

Unat était d'accord avec UNDT et sa conclusion que la demande n'était pas à recevoir Ratione Materiae. UNAT a noté qu'une demande d'évaluation de la gestion doit être soumise avant de présenter une demande avant undt. Unat a en outre noté que, même si l'unité d'évaluation de la gestion (MEU) n'avait pas résolu les plaintes de l'appelant concernant la décision contestée, elle avait toujours la possibilité de déposer une demande en temps opportun avec undt pour un contrôle judiciaire après avoir reçu la réponse du MEU mais avait choisi de ne pas le faire. Unat a jugé que UNDT avait dépassé sa compétence et sa juridiction pour répondre aux avantages de la réclamation. Unat a soutenu que, parce que les UNT n'avaient aucune compétence et juridiction pour faire des conclusions factuelles et parvenir à toute conclusion juridique sur le fond des revendications de l'appelant, l'exactitude de ces conclusions et conclusions incorrectes ne pourrait pas être la base d'un appel. Unat a jugé que UNDT ne s'est pas commis de refuser la demande de confidentialité de l'appelant et que ses autres réclamations en appel n'avaient aucun fondement, donc elle n'avait pas besoin de les résoudre. UNAT a rejeté l'appel.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UNT: la requérante a contesté une décision du bureau d'éthique de ne pas considérer que l'accord de règlement qu'elle avait conclu, après la médiation, constituait une activité protégée. Undt a rejeté la demande comme non à recevoir ratione materiae.

## Principe(s) Juridique(s)

Un membre du personnel doit être familier avec les règles du personnel et comprendre son obligation d'agir conformément à ces règles.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Servas

## Entité

CCI

## Numéros d'Affaires

2013-425

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

6 avr 2015

## President Judge

Juge Chapman

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Procédure (première instance et TANU)

Confidentialité

## Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2

TCNU Statut

- Article 8.1(c)

## Jugements Connexes

UNDT/2012/195

2012-UNAT-261

2013-UNAT-311

2013-UNAT-345

2010-UNAT-067

2011-UNAT-184